

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 163**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

---

**OBJET**

Subvention d'équipement pour l'amélioration de l'accès aux soins ophtalmologiques  
à l'hôpital Européen

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique**

## **PRESENTATION**

La Fondation Hôpital Ambroise Paré (Hôpital Européen) sollicite du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, une subvention d'équipement pour l'aménagement de son service d'ophtalmologie notamment pour l'accueil des patients handicapés et des enfants (réfractomètre mobile handiref).

## **CONTEXTE**

L'hôpital Européen issu des regroupements des hôpitaux Desbief et Ambroise Paré a ouvert ses portes il y a 2 ans. Il accueille des patients de l'ensemble du Département mais tient aussi le rôle du centre de soins de proximité au sein du quartier Euroméditerranée.

Le territoire de proximité de l'hôpital Européen est un quartier très contrasté qui comporte notamment une tranche de population en situation de précarité

L'ophtalmologie est une spécialité où les délais y compris pour les consultations de 1<sup>er</sup> recours (lunettes, dépistage ...), sont particulièrement importants en médecine de ville. Ces problèmes d'accès aux soins et à la prévention constituent une véritable perte de chance pour des populations déjà en difficulté notamment pour les enfants

L'hôpital Européen reçoit 12 000 patients par an dans ses 2 cabinets de consultations d'ophtalmologie. Cette activité est possible par la présence de 6 ophtalmologues libéraux. Les délais moyens pour les rendez-vous restent toutefois importants. Le nombre de consultations d'ophtalmologie a augmenté de 13% en 1 an.

## **PROJET**

Afin d'améliorer les délais de rendez-vous pour tous et de permettre l'accès au dépistage des enfants et des personnes en situation de handicap notamment psychique, l'hôpital Européen met en place un troisième cabinet d'ophtalmologie.

Cette mise en place s'accompagne du recrutement récent de 2 médecins ophtalmologistes libéraux et d'un orthoptiste, qui va être salarié par l'hôpital

L'hôpital Européen sollicite donc le conseil départemental des Bouches du Rhône pour une aide financière à la mise en place du troisième cabinet de consultations ophtalmologiques en particulier il sollicite le soutien financier pour l'achat d'un réfractomètre mobile.

Cet équipement permet de faciliter l'examen de la réfraction (myopie, hypermétropie ...) pour certains patients (jeunes enfants, personnes en fauteuil roulant, handicapés psychiques ...).

Il permettra aussi, le cas échéant de pratiquer cet examen « au lit des malades ».

Les consultations d'ophtalmologie de l'hôpital Européen se font en secteur 1 sans dépassement pour être accessibles à tous.

Le cout global de cet aménagement est de 62 999 € TTC dont 21 551,72 € pour le réfractomètre mobile.

## AVIS TECHNIQUE

Le soutien à ce projet d'accès aux soins notamment pour les enfants et les personnes handicapées est en accord avec le travail initié par le Conseil départemental sur l'accès aux soins ophtalmologiques de premier recours,

## PROPOSITION

Je propose que le département participe à ce projet à hauteur de 10 000 € soit 46,4 % du coût TTC du réfractomètre mobile.

## INCIDENCE FINANCIERE

En cas de décision favorable, la dépense correspondante soit 10 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits chapitre 204, fonction 40, article 204 21 au budget départemental 2016.

N° programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
22006	1001194	Subvention d'Investissement	204-40- 204 21	10 000€

## CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à la PMI - Santé Publique - Protection de l'Enfance et de la Famille, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à :

- fixer à 10 000 € le montant des subventions d'équipement allouées à la Fondation Hôpital Ambroise Paré (hôpital Européen)
- prendre la délibération jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

